



Le 9 juin 2008

Jardin communautaire Ste-Catherine Arrondissement Ville-Marie Information supplémentaire

Le 25 janvier dernier, la Direction de santé publique de l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal avait conclu que la culture de plantes comestibles (légumes, fruits, fines herbes) pouvait se poursuivre directement dans les sols de la majeure partie du jardin communautaire Sainte-Catherine, sauf dans le secteur sous l'influence du forage 07E070-003 en raison d'une concentration de plomb de 940 mg/kg mesurée dans les sols de ce forage à partir de 10 cm de profondeur (Price et Beausoleil, 2008).

Afin de délimiter ce secteur, l'Arrondissement Ville-Marie a fait faire de nouveaux échantillonnages de sols par la firme Dessau inc. La figure 1 présente la localisation de l'ensemble des sondages effectués dans les sols du jardin Sainte-Catherine et le tableau 1 présente les résultats de la caractérisation des sols des nouveaux sondages (07E070-004, 07E070-005 et 07E070-006).

Ces résultats ont permis à l'Arrondissement de délimiter les jardinets où les plantes comestibles pouvaient être cultivées directement dans les sols.

Source : Monique Beausoleil, M.Sc., toxicologue
Le 9 juin 2008

Référence :

Dessau inc., 2008. *Caractérisation environnementale complémentaire des sols – Jardins communautaires Georges-Vanier, Sainte-Catherine et Des 50 citoyens – Arrondissement Ville-Marie*. 76 pages. 13 mai 2008.

Price, K. et Beausoleil, M., 2008. *Évaluation de la contamination des sols du jardin communautaire Sainte-Catherine – Arrondissement Ville-Marie*. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. 25 janvier 2008. Site internet : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/sols/jardins.html>

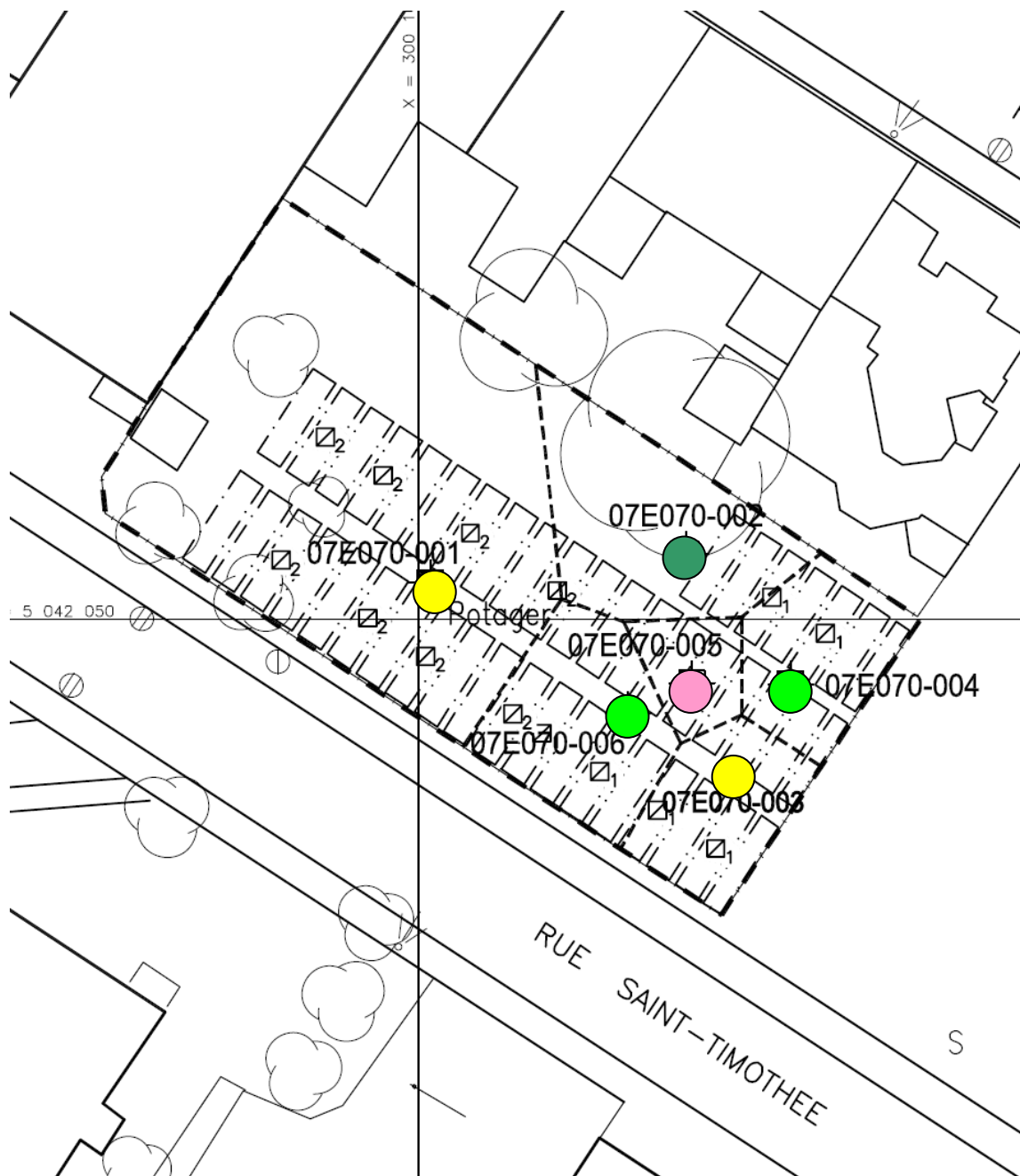


Figure 1 : Localisation des sondages et niveaux de contamination en métaux, hydrocarbures pétroliers et hydrocarbures aromatiques polycycliques des sols situés dans le premier mètre de profondeur au jardin Sainte-Catherine

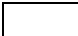
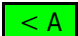
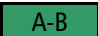
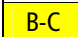
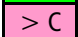

	Aucune mesure effectuée		Concentration < critère A		Concentration A-B
	Concentration B-C		Concentration C-RESC		Concentration > RESC

Tableau 1 : Résumé de la contamination des sols des trois nouveaux sondages effectués au jardin communautaire Sainte-Catherine

No échantillon	07E070-004	07E070-005	07E070-006
	Métaux	Métaux	Métaux
0 – 0,10 m	< 1%	1% (tôle)	2% (asphalte)
0,10 – 0,20 m			
0,20 – 0,30 m			
0,30 – 0,40 m			
0,40 – 0,50 m			
0,50 – 0,60 m	< 1%	1% (tôle)	2% (asphalte)
0,60 – 0,70 m		20% (tôle)	
0,70 – 0,80 m		(1)	
0,80 – 0,90 m			
0,90 – 1,00 m			
1,00 – 1,10 m		20% (tôle)	
1,10 – 1,20 m			
1,20 – 1,30 m			
1,30 – 1,40 m			
1,40 – 1,50 m			
	Fin	Fin	Fin

% : pourcentage de débris

Aucune mesure effectuée
 B-C Concentration B-C

< A Concentration < critère A
 > C Concentration C-RESC

A-B Concentration A-B
 RESC Concentration > RESC

(1) Plomb : 1200 mg/kg; zinc : 540 mg/kg